

Portrait d'un jeune créateur d'entreprise

« L'île aux rhums » : de déboires en réussites



Faute d'avoir obtenu les autorisations et financements nécessaires à l'ouverture d'un bar créole, Flavien Valbert commercialise aujourd'hui ses produits exotiques (rhums et liqueurs, articles de décoration, CD, DVD et livres, etc.) depuis son domicile, via son site Internet : www.lileauxrhums.com. Rencontre avec un jeune chef d'entreprise qui, de déboires en réussites, trace son chemin à force de volonté...

Va-Infos. - Quelle est l'origine de votre concept commercial ?

Flavien Valbert. - Je suis originaire des Antilles et plus précisément de la Martinique. Je réside dans le Valenciennois depuis 1974. Mon concept est né de la rencontre de parents, d'amis, d'événements professionnels, d'opportunités. Au départ, mon projet initial était et reste toujours l'ouverture d'un « Bar créole ». Ce projet n'a pas été validé par les organismes financiers et n'a donc pu voir le jour.



Pourquoi le choix de produits exotiques dans le Nord de la France ?

Les Caraïbes disposent d'une grande diversité de produits fort peu diffusés dans l'hexagone et encore moins dans le Nord de la France. Le voyage s'est démocratisé et les nouveaux globes trotters désirent à nouveau consommer les produits découverts au cours de leur séjour.

Pourquoi le Valenciennois ?

J'y vis depuis plus de 30 ans. La vente de produits « exotiques » (Caraïbes) n'existe pas. La ville de Valenciennes ou son secteur s'imposait naturellement.

Un commentaire sur vos démarches pour créer votre entreprise ?

La création d'entreprise n'est pas chose aisée. C'est un véritable parcours de combattant. Il faut s'armer de patience, de volonté, de réactivité et d'acharnement pour monter son entreprise et surtout ne pas baisser les bras.

Avez-vous reçu l'appui de structures d'aide aux jeunes créateurs d'entreprise ?

J'ai pu bénéficier d'informations et de formations des structures d'accompagnement à la création d'entreprise. Mais, rien de plus.

Votre projet a-t-il été bien accueilli par les banques ?

Mon projet initial n'a pas reçu l'approbation des organismes bancaires. Les banques ne financent que les projets présentant un risque nul ou compensé par apport personnel couvrant l'ensemble du projet.

Dans un arrondissement à 15% de chômeurs, comment qualifiez-vous le soutien aux créateurs d'entreprises dans le Valenciennois ?

A mon avis, le soutien envers les créateurs d'entreprises est pratiquement inexistant. Certains organismes bancaires refusent d'assumer leur activité première : prêter de l'argent en acceptant de prendre des risques et deviennent, par conséquent, des organismes placiers. Est-ce de la filiosité ? J'en doute ! C'est tout le système qu'il faudrait changer. Quel paradoxe, vous pouvez obtenir un prêt de 15.000 €, 20.000 € voir plus pour l'achat d'un véhicule. Mais, rien pour créer une entreprise porteuse d'emplois.

Vos débuts sont-ils prometteurs pour la suite de votre activité ?



Mes produits sont peu connus, mais de grande qualité. Seuls quelques fins palais ou personnes averties connaissent les valeurs gustatives et olfactives des rhums blancs, vieux et des liqueurs qui peuvent accompagner les repas, les desserts et tous les bons moments entre amis. Il y a un énorme travail à fournir pour mettre ces eaux de vie sur le même pied d'égalité que le Cognac, l'Armagnac, etc. Mais, les produits que j'ai pu vendre, durant le mois de décembre et ce début d'année, ne laissent pas les consommateurs indifférents. Le temps finira par démontrer la renommée de mes produits.

Souhaitez-vous trouver un local commercial pour la suite de votre projet ?

Mon projet initial (bar créole) demeure. Le concept de vente par correspondance n'est qu'une étape qui me permettra, je l'espère, d'obtenir les fonds nécessaires pour ouvrir un établissement à Valenciennes.

Quels sont les axes de développement pour votre activité ?

Plusieurs axes se profilent à l'horizon, mais je ne peux en parler dans l'immédiat. Mais vous pouvez déjà consulter mon site internet www.ileauxrhums.com pour plus d'informations.

© va-infos.com. Tous droits de reproduction réservés.